



CHU Clermont-Ferrand

Compte rendu du CSE du 26 mars 2024



Avril 2024

Les élus CGT vous informent suite au **CSE (Comité Social d'Établissement)** du 26 mars 2024, et sur leurs interventions, avis et votes, sur les différents sujets mis à l'ordre du jour : 6 dossiers dont 4 pour avis (Vote) et 2 pour informations.

1 – Développement de l'Hôpital de jour mutualisé Uro/Néphrologie.

La CGT dénonce qu'il n'y a pas de fiches de poste sur le projet, dans les cycles de travail présentés incohérence entre maquette organisationnelle et effectifs présents (2 requis, 1 présent). Agent à 90 % de temps de travail fait 40h00 par semaine. Pas de fermeture dans l'année donc difficulté pour planifier les congés.

Bien que le projet réponde aux besoins il n'y a pas de fiches de postes, les trames sont incohérentes, pas de visibilité sur les congés annuels.

Vote pour FO, SMPS, contre CGT, SUD

2 - Mise en œuvre du projet médical Cardiologie : consultations et Hôpital de jour.

Sur la consultation, journée de travail en 8h00, le temps de pause n'est pas respecté. Manque de communication auprès des agents des secteurs.

La CGT a dénoncé : «... **organiser ses absences et congés avec les IDE de l'HJ afin d'assurer une permanence des soins** ». « **Les profils de poste ainsi que les horaires sont susceptibles d'évoluer avec mutualisation sur d'autres services du pôle** ». (Chèque en blanc).

Vote CONTRE CGT, FO, SUD ; Abstention SMPS

3 - Réorganisation de l'équipe IDE, des urgences psychiatriques et psycho trauma (UPP)

Pour la Cgt : Par principe nous sommes contre les 12 heures mais il y a eu une demande très forte des agents et une prise en charge du patient en cohérence avec l'équipe des urgences. Il y a une grosse ambivalence pour nous, notamment dans le temps sur la santé des agents, nous nous sommes abstenus.

Vote CONTRE SUD ; Abstention CGT ; POUR FO, SMPS

4- CMP Gerzat, Rochefort Montagne



La direction nous fait croire que la fermeture de 21 lits du service Rameau, sera compensée par :

- 12 places d'Hôpitaux de jour (Sce Vivaldi),
- la création d'une équipe mobile de soins psy
- la création de 2 CMP secteur 8 (Gerzat, Rochefort).

Nous ne sommes pas dupes.

La CGT dénonce qu'il n'y a pas de profils de postes, sur le projet médical de psychiatrie de 2021, un travail devait être fait avec Sainte Marie qui n'a pas abouti et au final c'est 37 lits HC qui ferment.

C'est peut-être un beau projet mais pour la CGT cela ne peut pas se substituer à l'Hospitalisation Complète

Vote CONTRE CGT ; Abstention FO, SUD ; POUR SMPS

4 - Guide pour la mise en place des 12h00.

La CGT est contre la mise en place des 12h00, car :

- L'établissement doit prouver les contraintes de continuité de service en permanence.
- C'est la fin des équipes fixes obligation de l'alternance jour/nuit donc perte de la NUPA (NUits PAYées pour les fixes de nuit sur GM, NHE) et auto-remplacements.
- Pas de présence des Services Santé Travail lors des réunions de préparation alors que le rôle de prévention est justifié pour informer les agents sur les risques de travail en 12h00.
- La semaine de travail est de 44h00 maxi et non 48h00.
- le devenir des agents qui se sont investis ++ dans les services, que va devenir leur expertise si on n'offre pas la possibilité horaire autre que 12 h. (travail en 7h30 ou 10 heures sur la journée en poste transverse intégré dans les services en 12h).
- Nous avons demandé que les cycles de travail soient respectés avec 2 jours de travail en 12 h, suivis de 2 jours de repos, 3 jours de travail en 12 h sur 7 jours glissants (44h00, article 11 du décret. 2002-9 du 4 janvier 2002, code du travail). Pas de retour sur repos. **Aucune garantie de la direction sur ces points.**
- Il n'est pas précisé que les fiches de poste doivent être intégrées à tous projets présentés
- Redéploiement des effectifs titulaires, 50 % pôle, 50 % CHU : ce ne sera pas la fin de l'absentéisme au CHU. De plus, sur quels critères se basent-ils ? Quid des contractuels ?
- Pour les agents ayant une décision du tribunal pour une garde alternée, cela va engendrer beaucoup de difficultés.
- Famille monoparentale temps de présence au travail plus de 12h00 = Difficultés de garde.
- Temps de relève dépassant les 12h00 de travail agents font du bénévolat.
- Visite périodique tous les 3 ans alors que les recommandations de l'INRS préconisent tous les 6 mois.
- **Risques au niveau santé : cancer du sein, burnout, augmentation de la fatigue, trouble de l'attention, ralentissement des fonctions cognitives, trouble du sommeil, dette de sommeil, trouble de l'humeur, conduites addictives, prise de poids, TMS ... instruction DGOS mars 2016 (Direction Générale de l'Offre de Soins)**
- Voir aussi, l'étude Amadeus au niveau de l'AP-HM, par des médecins psychiatres.



Vote CONTRE CGT, FO, SMPS et SUD

Les 2 dossiers pour information n'ont pas été présentés suite à une décision unilatérale de la Direction, contre l'avis des OS.



Syndicat **CGT** du CHU de Clermont-Ferrand
GM/CMP: 51.864 / 51.865 Estaing: 50.400 L. Michel: 50.803
cgt@chu-clermontferrand.fr